

07-05-08

gandrang

ArcelorMittal : les syndicats demandent des garanties

Le deuxième comité d'entreprise consacré, hier, au plan social d'ArcelorMittal Gandrange a donné l'occasion aux syndicats de réclamer des « garanties à la direction sur les gestion des effectifs dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi. »

De fait, les partenaires sociaux de la CFDT, CFE-CGC et de la CGT ont insisté « pour la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour le LCB, le laminoir à couronnes et à barres qui continuera à produire », explique Pierre Sutter, de la CFE/CGC. « Un LCB qu'on veut voir pérennisé », ajoute la CFDT. Ils réclament aussi un pré-positionnement des salariés de Gandrange sur les nouveaux postes qui vont être créés. Les partenaires sociaux veulent en outre des garanties pour les personnels approchant de la retraite.

« On veut qu'ils soient maintenus dans les effectifs jusqu'à l'âge de la retraite », assure Jacky Mascelli, de la CGT, lequel veut « obtenir un accord qui améliore les garanties sociales pour le personnel. » Des garanties que « nous voulons étendre aux intérimaires et aux sous-traitants », ajoute Patrice De Voti, de la CFDT.

En attendant, l'expert du cabinet Syndex estime que la direction a très nettement sous-évalué le coût du volet social, de la restructuration de l'aciérie de Gandrange où, rappelons-le, 575 emplois seront supprimés d'ici 2009. « Les 10 millions d'euros annoncés sont largement sous-estimés », aurait convenu le représentant de Syndex. Le prochain comité d'entreprise est programmé à la fin du mois.

B. K.